

Un champ et deux univers ? Les francophones dans l'étude de la politique étrangère canadienne

Jérémie Cornut et Stéphane Roussel

Volume 30, numéro 1, 2011

Comparer le Québec : approches, enjeux, spécificités

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1006063ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1006063ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise de science politique

ISSN

1203-9438 (imprimé)

1703-8480 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Cornut, J. & Roussel, S. (2011). Un champ et deux univers ? Les francophones dans l'étude de la politique étrangère canadienne. *Politique et Sociétés*, 30(1), 139–164. <https://doi.org/10.7202/1006063ar>

Résumé de l'article

Les chercheurs francophones ne s'intéressent réellement à la politique étrangère canadienne (PEC) que depuis quelques décennies. Comment se sont-ils intégrés au champ de la PEC ? Quelles sont leur place et leur spécificité ? En quoi se différencient-ils des chercheurs anglophones ? Cet article offre une réponse à ces questions grâce à une analyse du Canadian Foreign Relations Index, qui recense plus de 50 000 travaux en PEC depuis 1945. Une telle analyse montre la progression de la contribution des francophones, leurs domaines de spécialisation, leur langue de travail, la nature de leur contribution, les lieux où ils publient, etc. Une comparaison avec les chercheurs anglophones permet d'étudier la division linguistique dans le champ de la PEC. Cet article présente la méthode et les résultats de cette analyse. Certains enjeux liés à l'usage de l'anglais par les francophones sont également discutés.

Un champ et deux univers ? Les francophones dans l'étude de la politique étrangère canadienne¹

Jérémie Cornut
Université du Québec à Montréal
cornut.jeremie@uqam.ca

et

Stéphane Roussel
Université du Québec à Montréal
roussel.stephane@uqam.ca

Les chercheurs francophones ne s'intéressent réellement à la politique étrangère canadienne (PEC) que depuis quelques décennies. Comment se sont-ils intégrés au champ de la PEC? Quelles sont leur place et leur spécificité? En quoi se différencient-ils des chercheurs anglophones? Cet article offre une réponse à ces questions grâce à une analyse du Canadian Foreign Relations Index, qui recense plus de 50 000 travaux en PEC depuis 1945. Une telle analyse montre la progression de la contribution des francophones, leurs domaines de spécialisation, leur langue de travail, la nature de leur contribution, les lieux où ils publient, etc. Une comparaison avec les chercheurs anglophones permet d'étudier la division linguistique dans le champ de la PEC. Cet article présente la méthode et les résultats de cette analyse. Certains enjeux liés à l'usage de l'anglais par les francophones sont également discutés.

French-language scholars began to study Canadian foreign Policy significantly only during the 1980s. How did they enter the field? What are their place and specificity? Are they different from English-language scholars? This article answers these questions based on an analysis of the Canadian Foreign Relations Index that lists over 50,000 documents dealing with Canadian foreign Policy since 1945. This analysis shows the progression of French-language scholars' contribution, their fields of specialization, the language they use, the nature of their contribution, the places where they publish, etc. These data make it

1. Les auteurs remercient le Centre for International Governance Innovation (CIGI) et particulièrement Allyson Fox, directrice des Services de bibliothèques, pour avoir facilité cette recherche en autorisant un accès direct au CFRI. Ils remercient également Heather Smith (University of Northern British Columbia), Yves Gingras (Université du Québec à Montréal), Aurélie Campana (Université Laval), Marc Doucet (St. Mary's University), ainsi que les deux évaluateurs anonymes pour leurs conseils et suggestions.

possible to compare French-language scholars with their English-language counterparts. This article presents the method and the results of the analysis. The issue of the increasingly common use of English by French-language scholars is also discussed.

La Politique étrangère canadienne (PEC), en tant qu'objet d'étude, a beaucoup évolué depuis 1945 et a acquis au cours du temps une place respectée dans les universités, comme le notent la très grande majorité des scientifiques du champ (Gecelovsky et Kukucha, 2008 : 112). Elle a ainsi connu une maturation progressive : «in many ways the scholarly study of Canadian foreign policy has become a rich, robust, and rapidly growing field» (Kirton, 2009 : 553). La question se pose de savoir si cette évolution du champ s'est accompagnée d'une transformation de la place qu'y occupent les francophones, qui ont longtemps été très discrets. Cette évaluation est importante si l'on postule que la contribution de chercheurs œuvrant dans un même champ mais exposés à un environnement culturel différent peut elle-même être différente, que ce soit en termes de problématique ou de résultats obtenus. Cela permet également de voir dans quelle mesure le champ de la PEC est divisé linguistiquement. C'est là une question essentielle : si des divisions linguistiques profondes apparaissent, peut-on encore considérer qu'il existe un seul champ, et que ce champ est mature ? Si les recherches francophones et anglophones en PEC n'ont que peu de liens et de ressemblances entre elles, ne conviendrait-il pas mieux d'envisager l'existence de deux champs, l'un francophone, l'autre anglophone, portant sur le même objet, à savoir la PEC ? Un tel constat, à propos d'un objet d'étude que francophones et anglophones ont pourtant en commun, serait significatif de l'absence d'intégration des recherches menées tant par les francophones que les anglophones.

Ce type de recherche est d'autant plus nécessaire que les données disponibles sur les francophones dans la PEC font défaut² : depuis le chapitre de Paul Painchaud sur la PEC au Québec paru en 1977, aucune évaluation sur la place et le rôle des *chercheurs* francophones dans la PEC n'a été menée³, à l'exception des travaux de Claire Turenne Sjolander (2008). Celle-ci s'est livrée à une comparaison des francophones et des anglophones en étudiant 30 syllabus de cours de PEC donnés dans les universités francophones et anglophones (respectivement 9 et 21 plans de cours). Dans la lignée de cette étude, il s'agit ici de remédier partiellement au manque de données sur les points communs et les différences entre francophones et anglophones dans la PEC. Grâce au Canadian Foreign Relation Index (CFRI), il est en effet possible de produire des données quantitatives sur la présence des francophones dans le champ depuis 1945.

-
2. C'est ce qui amène Paul Gecelovsky et Christopher Kukucha (2008 : 119) à conclure en 2008, à la suite d'un sondage auprès de 36 spécialistes de la PEC, que si le champ est en progression, les données qui auraient permis des comparaisons entre la situation passée et la situation contemporaine manquent.
 3. Les études sur les différences entre les opinions publiques francophones et anglophones, par contre, sont plus courantes, comme le note Claire Turenne Sjolander (2008 : 102). Par exemple, Jean-Sébastien Rioux (2005) se penche sur leurs différences dans leur rapport à la guerre, tandis que Pierre Martin (2005) s'intéresse à leurs réactions face à une éventuelle participation du Canada au système de défense antimissile américain.

Le présent article fait partie d'une série d'analyses qui proposent un bilan de la PEC en utilisant les outils fournis par la scientométrie et la bibliométrie. Ainsi, la place des citations francophones dans les travaux de PEC écrits par les anglophones (Roussel, 2009; Cornut et Roussel, à paraître) et la place des femmes au sein du champ (Cornut *et al.*, 2010) ont particulièrement été étudiées. La présente analyse reprend partiellement certaines données de ces études, tout en les insérant dans une perspective comparatiste.

Il s'agit donc de préciser la méthodologie de la recherche, en clarifiant notamment les définitions de « francophone » et d'« anglophone » – si les francophones sont principalement situés au Québec, il y a des francophones hors Québec et des anglophones au Québec, ce qui complique la délimitation de ce que l'on va appeler, dans la lignée de François Rocher (2007), des « univers linguistiques ». Également, en guise de contribution à la méthodologie comparatiste, cet article précise pourquoi le CFRI est un outil efficace et pertinent : étant représentatif de la production scientifique en PEC, il peut servir de base à une étude de la place des francophones et des anglophones dans le champ. Dans le cas présent, il s'agit de comparer non pas des champs scientifiques de différents pays, mais les deux principaux univers linguistiques au Canada. Il est toutefois probable que, en suivant cette méthode, d'autres recherches puissent être menées dans une perspective de politique comparée et ainsi permettre l'étude d'autres champs de la science politique ou des sciences sociales. Les catalogues de certaines bibliothèques spécialisées sont parfois l'une des meilleures bases de données disponibles pour recenser le plus exhaustivement possible un champ d'étude. Enfin, en guise de contribution substantielle, cette recherche propose une comparaison des travaux francophones et anglophones produits au sein de la PEC. Reflétant la division linguistique que l'on trouve à l'échelle canadienne, ce champ est conséquemment lui aussi parcouru par un fossé linguistique dont on peut mesurer l'étendue grâce au CFRI.

Puisque, comme on le verra, il est possible de considérer qu'il existe un champ de la PEC, il est important de mesurer l'effet du bilinguisme qui le caractérise. En effet, en PEC comme dans d'autres champs scientifiques au Québec et en France, les francophones sont minoritaires et l'anglais domine. Dans cette situation de domination, l'anglais tend à devenir la seule langue légitime. Certes, parce que ce n'est qu'une tendance – il n'y a pas (pas encore ?) une seule langue légitime dominant le champ –, la PEC ne correspond pas complètement aux situations envisagées par Pierre Bourdieu dans *Ce que parler veut dire*. Tous les chercheurs en PEC ne sont pas intégrés dans une même « communauté linguistique » :

Pour qu'un mode d'expression parmi d'autres (une langue dans le cas du bilinguisme, un usage de la langue dans le cas d'une société divisée en classe) s'impose comme seul légitime, il faut que le marché linguistique soit unifié et que les différents dialectes (de classe, de région ou d'ethnie) soient pratiquement mesurés à la langue ou à l'usage légitime. L'intégration dans une même « communauté linguistique », qui est un produit de la domination politique sans cesse reproduit par des institutions capables d'imposer la reconnaissance universelle de la langue dominante, est la condition de l'instauration de rapports de domination linguistique. (Bourdieu, 2004: 28)

Il n'en demeure pas moins que les concepts et les analyses que Bourdieu développe lorsqu'il s'intéresse aux conditions « de l'instauration de rapports de domination linguistique » et aux mécanismes qui « produisent et reproduisent la

langue légitime» permettent de comprendre certaines évolutions de la recherche francophone en PEC. Par exemple, comme on le verra plus loin, la proportion croissante des publications en anglais produites par des chercheurs francophones indique que la domination linguistique de l'anglais est progressivement intégrée par les francophones. Le cadre analytique élaboré par Bourdieu est donc pertinent pour étudier l'économie des échanges linguistiques dans le champ de la PEC. Dans ce cadre analytique, toute prise de parole – et la production d'un travail scientifique en est une – est le point de rencontre de logiques individuelles (qui forment l'habitus linguistique) avec des logiques structurelles (le marché linguistique) :

Tout acte de parole, et plus généralement, toute action, est une conjoncture, une rencontre de séries causales indépendantes : d'un côté les dispositions, socialement façonnées, de l'habitus linguistique, qui impliquent une certaine propension à parler à et dire des choses déterminées (intérêt expressif) et une certaine capacité de parler [...]; de l'autre, les structures du marché linguistique, qui s'imposent comme un système de sanctions et de censures spécifiques. (Bourdieu, 2004 : 14)

Pour faire une étude bourdieusienne de la PEC, il faudrait se demander dans quelle mesure les francophones qui publient en PEC modifient leur habitus pour s'adapter à ce marché linguistique. Faute de place, on ne fera toutefois pas ici une telle étude. On se limitera à donner certains éléments empiriques qui permettraient de la mener à bien. La conclusion reviendra cependant sur certains traits qui se dessinent à la lumière des données empiriques présentées. Ces données confirment notamment que, dans un champ bilingue où l'un des deux univers linguistiques est numériquement inférieur, la langue du groupe majoritaire est avantagée et tend à devenir la seule légitime. Dans ce contexte, il est indispensable que les francophones et les anglophones réagissent contre la tendance à une uniformisation linguistique du champ.

Francophones et anglophones : une définition pragmatique

Les caractéristiques linguistiques au Canada sont entremêlées à d'autres spécificités, notamment institutionnelles, régionales, socioéconomiques et culturelles. D'autres divisions que celles de nature linguistique sont donc possibles. Cependant, parce que le vecteur de diffusion est la langue (écrite ou parlée), la division linguistique est fondamentale dans les champs de la recherche scientifique. Cela est valable pour la PEC, étant constituée, « d'une part, des individus – universitaires et autres spécialistes – qui font de l'enseignement ou de la recherche dans ce domaine, [...] et qui établissent entre eux divers types de communication, notamment pour l'échange, direct ou indirect, des résultats de leurs travaux ; et d'autre part, de l'ensemble des connaissances accumulées sur ces questions » (Painchaud, 1977 : 7). Autrement dit, parce qu'elles interfèrent avec l'accumulation et la diffusion des connaissances, les spécificités linguistiques, plus que toutes les autres, sont déterminantes dans la structuration du champ. C'est pourquoi, à la suite de François Rocher (2007 : 834), on comparera des « univers ou espaces linguistiques ». Et puisque cette recherche compare les productions scientifiques des univers linguistiques francophones et anglophones, la question se pose de savoir comment les délimiter.

Les termes « francophone » et « anglophone » ont plusieurs sens. Au sens premier, ils désignent ceux et celles qui possèdent respectivement la capacité de parler le français et l'anglais. Selon cette définition, si une personne est en mesure

de s'exprimer à la fois en français et en anglais, elle est considérée comme à la fois francophone et anglophone. Ce n'est pas la définition adoptée dans cette recherche. Ces mots, en effet, ont un autre sens: dans le cadre des relations entre groupes linguistiques au Canada, ils désignent des catégories exclusives. On est soit francophone soit anglophone, en fonction de sa langue maternelle. Ainsi, une personne qui naît dans un milieu francophone, c'est-à-dire dont les parents parlent le français entre eux, est considérée comme francophone. Elle n'est pas anglophone, même si elle apprend à parler l'anglais. Puisqu'il s'agit d'étudier les groupes linguistiques au Canada et de mesurer l'effet de l'univers linguistique, c'est la deuxième acception de ces concepts qui est utilisée ici: les deux catégories sont mutuellement exclusives.

Il s'agit donc de distinguer chercheurs anglophones et chercheurs francophones, dans le but de comparer leur contribution et leur place dans l'étude de la politique étrangère canadienne. Au-delà d'une définition générique, il n'est pas facile de catégoriser un chercheur. Celui qui naît dans un milieu francophone, mais qui fait toutes ses études universitaires en anglais, et qui va ensuite enseigner dans une université anglophone, ne peut pas être considéré comme contribuant à la production francophone. Face à ce dilemme, François Rocher donne la définition suivante de francophone, et par extension d'anglophone, qui lie l'univers d'appartenance à la langue parlée dans l'université d'où provient le chercheur:

The universe of French-speaking scholars in Canada is not limited to French universities in Quebec. It also includes the scholarship of French-speaking individuals working in universities outside of Québec (Université de Moncton, University of Ottawa, Royal Military College in Kingston etc.). However, it excludes English-speaking scholars holding positions in French-speaking universities. (2007: 850)

Cette définition cependant est floue et certains cas limites sont difficiles à classer lorsqu'on s'intéresse non plus aux universités, mais aux chercheurs eux-mêmes: Rocher admet qu'il y a des anglophones qui travaillent dans les universités francophones. D'autres critères que celui de l'université d'appartenance sont donc utilisés et la question se pose de savoir lesquels, puisqu'il ne les précise pas. Paul Painchaud (1977) est également flou. S'il parle le plus souvent de la recherche francophone au Québec, il se réfère parfois plus généralement à la recherche en langue française, il mentionne occasionnellement la recherche francophone hors-Québec et il traite du système universitaire québécois (qui de fait inclut les universités McGill, Concordia et Bishop's). Toutes ces définitions induisent donc une part d'arbitraire lorsqu'il s'agit de situer certains cas limites. Il faut alors s'en remettre à ce que l'on considère intuitivement comme un francophone ou comme un anglophone. L'objectif des paragraphes suivants est de clarifier la logique de ces intuitions, pour garantir une certaine objectivité tout en classant le plus grand nombre de chercheurs sans ambiguïté.

Pour classer francophones et anglophones, trois critères sont utilisés dans la présente recherche: le prénom et le nom du chercheur, son parcours de recherche et la langue dans laquelle il écrit. Les deux derniers critères présentent l'intérêt de renseigner sur l'environnement intellectuel dans lequel travaille un chercheur, et donc sur les idées auxquelles il est exposé. Avant de préciser chacun de ces critères, il faut revenir sur les limites de l'auto-classification.

Il pourrait en effet être tentant de s'en remettre aux individus eux-mêmes pour déterminer leur appartenance à tel ou tel univers linguistique, et certains chercheurs (une minorité) se seraient peut-être eux-mêmes classés dans une autre catégorie

que celle dans laquelle ils ont été placés par cette recherche. Mais s'en remettre aux individus eux-mêmes est problématique, parce que non seulement cela n'est pas toujours possible (lorsqu'ils sont décédés par exemple), mais en plus cela induit des biais non négligeables, pour au moins trois raisons. Il peut tout d'abord y avoir certains intérêts à se classer soi-même comme francophone ou anglophone en fonction des conjonctures. Une telle classification – instable – ne repose alors pas sur des éléments objectifs. De plus, parmi tous les critères possibles et leur différente pondération, il n'y a aucune garantie que tous suivent le même raisonnement – la classification devient arbitraire et subjective. Enfin, s'en remettre aux personnes elles-mêmes sans problématiser leur appartenance empêche une réflexion – et un débat fondé rationnellement – sur ce que sont un francophone et un anglophone. L'auto-classification induirait donc davantage d'arbitraire.

Il faut classer chaque chercheur comme francophone et anglophone et le problème est de savoir *comment distinguer les uns des autres*. Le premier critère est celui du nom et du prénom : ainsi, un chercheur qui s'appelle David Smith est naturellement considéré comme anglophone, tandis qu'Albert Létourneau est considéré comme francophone. Un tel critère est contestable, parce que le prénom et le nom appartiennent parfois à deux univers linguistiques différents. Dans ce cas, la priorité est donnée au prénom, qui est plus directement lié à l'individu : une personne qui change d'univers linguistique transmet généralement son nom de famille à ses descendants, tandis que le prénom sera modifié pour s'adapter au nouvel univers après une ou deux générations. Mais il reste que certains naissent dans un milieu anglophone, et donc portent un nom anglophone, mais font de la recherche dans une université francophone toute leur vie (ou vice versa). Il y a par ailleurs des noms et des prénoms qui appartiennent aux deux univers linguistiques (David Morin peut être un nom autant anglophone que francophone) ou bien qui appartiennent à un autre univers linguistique.

Un deuxième critère est donc nécessaire. Il s'agit du critère de l'université dans laquelle les chercheurs sont restés le plus longtemps – c'est à peu de choses près le critère identifié par François Rocher (2007). Un auteur qui obtient son doctorat dans une université anglophone, mais qui par la suite fait de la recherche et enseigne dans une université francophone, est considéré comme francophone. Il faut ajouter que les parcours individuels sont identifiés grâce à des recherches biographiques sur ces individus ou aux connaissances générales qu'il est possible d'obtenir sur eux. En effet, parce que le champ de la PEC est relativement petit, et l'univers francophone dans ce champ encore plus petit, il est dans une certaine mesure possible de connaître les situations individuelles, qui amènent à placer une personne dans un univers linguistique différent de ce qu'indiquent son nom et son prénom.

Mais ce critère non plus ne résout pas toutes les situations problématiques. En effet, non seulement il y a des universités bilingues, mais certains changent d'université trop souvent pour pouvoir être liés à l'un ou l'autre des univers linguistiques (un chercheur peut par exemple faire sa maîtrise dans une université francophone, puis son doctorat dans une université anglophone, et revenir dans une université francophone pour un postdoctorat), tandis que d'autres font de la recherche en dehors des universités (un diplomate, un commentateur), ou appartiennent aux deux univers en même temps (un chercheur peut être affilié à plusieurs centres de recherche simultanément), ou encore proviennent d'universités qui n'appartiennent

à aucun des deux groupes linguistiques (toutes les universités étrangères qui ne sont ni francophones ni anglophones). Il n'est par ailleurs pas toujours possible de savoir d'où vient la personne et où elle est restée le plus longtemps.

C'est pourquoi un troisième critère est nécessaire, celui de la langue dans laquelle un chercheur publie le plus souvent. Il s'agit de suivre l'intuition selon laquelle, même si certains auteurs peuvent échapper à cette logique, un chercheur francophone écrit d'habitude en français, tandis qu'un chercheur anglophone écrit ordinairement en anglais. C'est le critère qui sert à distinguer plans de cours francophones et plans de cours anglophones dans l'étude de Claire Turenne Sjolander (2008: 103). C'est le seul critère utilisé; parmi les 30 plans de cours qu'elle étudie, elle n'a probablement pas rencontré un cas (possible) où un francophone enseigne dans une université anglophone en anglais (ou vice versa). Elle n'a donc pas eu besoin d'autres critères que la langue d'enseignement.

Or, le critère linguistique ne peut pas être le seul utilisé dans la présente étude, parce que, comme on le verra, beaucoup de chercheurs francophones publient en anglais. À noter que c'est là un critère résiduel, qui permet de classer tous les auteurs dans l'une ou l'autre catégorie – ou bien, s'ils ne publient ni en français ni en anglais, de les classer comme n'appartenant à aucun des deux univers linguistiques. Lorsque les trois critères se contredisent entre eux, c'est toutefois le deuxième qui est déterminant: un chercheur qui porte un nom anglophone et qui publie principalement en anglais, mais qui a travaillé toute sa vie dans une université francophone, est considéré comme francophone. C'est en effet au sein de l'université où il travaille qu'il est en contact avec l'univers linguistique auquel il appartient.

Une telle définition, articulée autour de trois critères, n'est pas complètement satisfaisante. Elle a tout de même l'avantage d'être assez flexible pour s'adapter à des parcours individuels, tout en garantissant une certaine objectivité à l'identification de tel ou tel auteur comme francophone ou anglophone. Dans la plupart des cas, le résultat ne sera pas contesté, parce que les faiblesses de chacun des trois critères (et notamment du premier) sont compensées par les deux autres. Elle clarifie les éléments rationnels qui sous-tendent les jugements intuitifs de chacun sur cette question. Toutefois, étant donné la complexité de certains parcours individuels, aucune définition ne sera totalement satisfaisante et le classement de certains cas limites dans l'un ou l'autre des deux groupes linguistiques sera toujours contestable. De plus, le fait que certains chercheurs changent d'univers linguistique pose problème: l'ensemble de leur recherche est classé dans un seul univers linguistique, alors qu'il faudrait séparer leurs travaux selon la période considérée. Ces inévitables cas ambigus viennent s'ajouter aux éléments qui constituent la marge d'erreur de toute recherche scientométrique appliquée aux sciences sociales.

Représentativité du CFRI

Trouver une base de données représentative de la production dans le champ de la PEC, comme pour beaucoup d'autres champs des sciences sociales, n'est pas facile. Il y a en effet un mode de fonctionnement propre à chaque champ qui rend inadéquate l'utilisation de bases de données constituées sur le modèle des sciences physiques. Ces bases de données ne fournissent souvent qu'un panorama incomplet, parce qu'elles ignorent une grande partie de certains champs – il y a notamment

une surreprésentation des articles de revues anglophones. C'est ce qui pousse Éric Archambault et Étienne Vignola Gagné à inviter à une utilisation « prudente » et « précautionneuse » de ces bases de données dans les sciences sociales :

La bibliométrie doit être utilisée avec prudence et précaution dans plusieurs disciplines des SSH [sciences sociales et humanités]. Les modes de diffusion des connaissances ne sont pas les mêmes dans les SSH que dans les sciences naturelles et génie (SNG), notamment en raison du rôle beaucoup plus important joué par les livres dans les SSH. En effet, les articles forment de 45 à 70 % de la production scientifique dans les sciences sociales et de 20 à 35 % dans les humanités, selon la discipline. Les analyses bibliométriques qui se restreignent au calcul de la production scientifique diffusée dans les périodiques présentent un risque de ne pas représenter fidèlement la production scientifique des SSH. (2004 : i)

C'est là le premier problème identifié par Vincent Larivière, Yves Gingras et Éric Archambault (2006 : 520), lorsque la bibliométrie est appliquée aux sciences sociales et aux sciences humaines. En effet, comme on le verra plus loin, environ les deux tiers des productions en PEC sont des articles : se contenter de ces derniers laisserait donc *au minimum*⁴ le tiers du champ non couvert. Pour éviter ces problèmes, nous utilisons le Canadian Foreign Relations Index.

Entre 1973 et 1998, à partir des ouvrages du fond de la bibliothèque John Holmes, six volumes intitulés *A Bibliography of Works on Canadian Foreign Relations* et répertoriant les documents pertinents dans le champ de la PEC ont été publiés : les deux premiers volumes (1945-1970 et 1971-1975) ont été compilés par Donald Page (1973 ; 1977), tandis que les quatre volumes suivants, couvrant chacun des périodes de cinq ans, ont été compilés notamment par Jane R. Barrett, Jane Beaumont, Lee-Anne Broadhead (1982 ; 1987) et par Jennifer McNenly et Andrew McGregor (1998). À l'origine, la bibliothèque John Holmes faisait partie du Canadian Institute of International Affairs, et, depuis 2007, elle est intégrée au Centre for International Governance Innovation (CIGI). Elle est devenue au fil du temps l'une des plus importantes collections d'ouvrages spécialisés en matière de PEC, constamment mise à jour par le personnel de la bibliothèque. À partir de 1998, il n'y a plus d'édition papier et seule est possible une consultation en ligne de la base de données, qui reprend et complète les six ouvrages publiés.

Le CFRI répertorie un très large éventail de documents, aussi bien canadiens qu'étrangers. Avec plus de 50 000 références, il couvre les différents sous-thèmes de la PEC (défense et sécurité, droit international, aide internationale, relations économiques, diplomatie, etc.). Il répertorie des documents de différents types : en plus de travaux scientifiques (articles, chapitres de livres, ouvrages collectifs, monographies, thèses et mémoires, travaux de recherche non publiés, comptes-rendus de conférences, etc.), il liste des publications institutionnelles (documents produits par des ministères ou des organismes gouvernementaux, des organismes non gouvernementaux (ONG), des centres de recherches parapublics, etc.) et des documents politiques (traités, déclarations et discours, communiqués de presse, articles de presse, etc.) (McNenly, 2004 : 9).

4. En réalité, ce chiffre serait beaucoup plus élevé, parce qu'aucune base de données ne recenserait *toutes* les revues du champ. Le CFRI, quant à lui, recense notamment les articles (scientifiques et non scientifiques) provenant de plus de 1500 journaux et revues différents.

L'ampleur des données répertoriées dans le CFRI en fait un outil unique dans le champ de la PEC. La plupart des universités canadiennes y sont abonnées et il est fréquemment utilisé par les chercheurs pour identifier les documents disponibles sur leur sujet d'étude. La première étape de cette recherche est de s'assurer que le CFRI est représentatif de la production en PEC, c'est-à-dire qu'il répertorie bien la plupart des travaux produits dans le domaine. Cette première étape permet d'identifier le CFRI à la PEC et donc de tirer des conclusions, à partir du CFRI, sur la PEC en général.

Il faut pour cela tout d'abord se demander ce qu'est la PEC. Comme pour tous les sous-champs des sciences humaines, il n'est pas évident de la délimiter. Au-delà d'une définition générique du domaine (l'étude des relations entretenues par le Canada avec des entités situées à l'extérieur de ses frontières), la question se pose de savoir quels travaux en font partie et lesquels en sont exclus. Par exemple, certains ouvrages utilisent un cadre théorique qui les amène à se pencher sur l'épistémologie des sciences humaines, tandis que d'autres s'intéressent à la politique internationale sous l'angle du partage des compétences entre différents paliers de gouvernements, ce qui nécessite d'intégrer des analyses menées en politique canadienne. La PEC, dans une certaine mesure, inclut donc ces sous-champs, en même temps que de nombreux autres. Tenter d'en donner les limites précises est donc voué à l'échec et aucune base de données ne pourrait la répertorier de façon exhaustive.

Il est toutefois possible d'évaluer approximativement dans quelle mesure le CFRI est représentatif de la PEC entendue au sens le plus large. Pour cela, un échantillon aléatoire de 1037 références est constitué, en sélectionnant les 100 premières références (approximativement) listées dans les bibliographies de onze travaux appartenant au domaine de la PEC: les monographies (par exemple, *Continentalizing Canada* publié par Inwood en 2005, ou bien *Tests of Global Governance: Canadian Diplomacy and United Nations World Conferences* publié par Cooper en 2004), les ouvrages collectifs (plusieurs volumes de *Canada Among Nations* publiés depuis 1984) et les articles (issus de la revue *Canadian Foreign Policy / La politique étrangère canadienne*) sélectionnés ont tous contribué à définir le champ au cours des dix dernières années (voir annexe 1).

La première étape de la recherche a consisté à vérifier une à une la présence dans le CFRI des 1037 références. Cet examen a révélé que 316 d'entre elles (30,5 %) sont effectivement listées dans le CFRI et que 721 en sont absentes. Comme l'indique la figure 1, qui représente les résultats pour chacun des onze travaux considérés, il y a de grandes variations d'un ouvrage à l'autre, en fonction de sa proximité avec le cœur de la PEC: lorsqu'un travail porte explicitement et presque exclusivement sur la PEC, c'est-à-dire sur le comportement du gouvernement canadien à l'extérieur des frontières du Canada, la plupart de ses références bibliographiques se retrouvent dans le CFRI. Au contraire, lorsque le travail aborde un aspect particulier des relations internationales, sans nécessairement traiter du cas du Canada, la plupart de ses références bibliographiques sont absentes du CFRI. Ainsi, aucune des 67 références de *The Revolution in Military Affairs*, publié par Elinor Sloan en 2002, ne se trouve dans le CFRI, tandis que l'on y trouve 52 (80 %) des 65 références de *While Canada Slept*, publié par Andrew Cohen en 2003. Au-delà de ces variations, qui indiquent qu'un ouvrage est plus ou moins centré sur la PEC, il est possible d'affirmer que le CFRI répertorie environ le tiers des travaux de la PEC entendue au sens le plus large. C'est là indéniablement un chiffre élevé et, lorsqu'on tente de

faire une analyse scientométrique en sciences sociales, il est rare d'avoir à disposition une base de données aussi exhaustive. Souvent, seules quelques revues parmi les plus prestigieuses sont prises en compte. Comparé à ces bases de données dont la représentativité est faible, le CFRI est un outil approprié pour étudier la PEC.

Cela est d'autant plus vrai pour l'étude menée ici qu'il ne semble pas y avoir de variations importantes entre francophones et anglophones. Il faut en effet envisager l'hypothèse que le CFRI reflète imparfaitement les deux univers linguistiques: il pourrait tendre à surreprésenter les anglophones aux dépens des francophones (parce que, par exemple, les questionnaires de la base de données seraient anglophones et donc plus sensibles aux travaux publiés en anglais) ou bien le contraire (parce qu'il y aurait une politique systématique qui tendrait à donner une plus grande visibilité aux travaux francophones). Cela empêcherait d'étudier la division linguistique du champ en utilisant le CFRI. C'est un problème courant dans les bases de données utilisées pour les analyses bibliométriques.

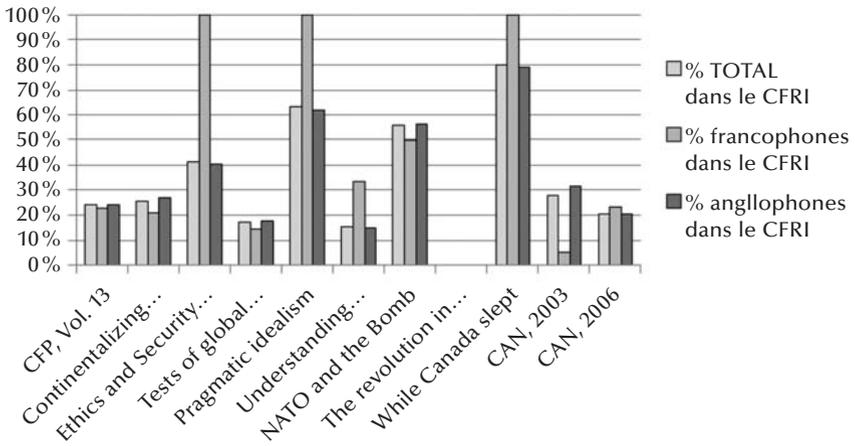
Les analyses bibliométriques reflètent aussi les biais des banques de données utilisées. Dans le cas du Social Science Citation Index (SSCI) et du Arts and Humanities Citation Index (AHCI) de Thomson ISI, un de ces biais est la surreprésentation de la production scientifique rédigée en anglais [...] [C]e biais peut être estimé à une surreprésentation de 20 à 25 % de l'anglais dans ces banques de données. (Archambault et Vignola Gagné, 2004: i)

Pour vérifier que francophones et anglophones sont représentés de façon équitable dans le CFRI, les 1037 références de l'échantillon utilisé précédemment sont séparées en deux groupes: pour chaque ouvrage, les pourcentages de références francophones et anglophones présentes dans le CFRI sont comparés⁵. La figure 1 illustre les résultats obtenus. Elle montre qu'il n'y a pas de tendance à discriminer l'un ou l'autre groupe linguistique chez les questionnaires de la base de données – auquel cas la présence dans le CFRI de l'un ou de l'autre serait systématiquement plus faible. Or, tel n'est pas le cas: dans *Continentalizing Canada* (Inwood, 2005) et *Canada Among Nations 2003* (Carment *et al.*, 2003), le pourcentage de références anglophones présentes dans le CFRI est plus élevé, alors que, pour *Ethics and Security in Canadian Foreign Policy* (Irwin, 2001) et *Pragmatic Idealism* (Melakopides, 1998), c'est le pourcentage de références francophones qui est plus élevé. De plus, pour chaque ouvrage, les pourcentages ont nettement tendance à se suivre: si l'ouvrage est proche du cœur de la PEC, les références qu'il donne, aussi bien anglophones que francophones, auront tendance à être présentes dans le CFRI, tandis que s'il se situe en périphérie, elles auront tendance à ne pas s'y retrouver. Autrement dit, plus le thème d'un ouvrage est proche du cœur de la PEC, plus ses références se retrouvent dans le CFRI et l'univers linguistique auquel appartient l'auteur de la référence n'a pas d'influence. Il est en conséquence possible de dire qu'il n'y a pas de discrimination systématique de l'un ou de l'autre univers linguistique dans le CFRI⁶.

5. Pour permettre cette analyse, les travaux mixtes – c'est-à-dire ceux dont les auteurs appartiennent à des groupes linguistiques différents – ont été préalablement retirés de l'échantillon. Les 1037 références ne comptent donc que des travaux publiés soit par des francophones, soit par des anglophones, et pas de travaux mixtes.

6. Le nombre de références francophones testé est petit – les onze ouvrages étudiés sont tous écrits par des anglophones, qui ont tendance à ne pas citer les travaux francophones (Cornut et Roussel, à paraître). En effet, parmi les 1037 références vérifiées, seulement 104 sont francophones. Ce petit

Figure 1
Représentativité du CFRI



Parce que le CFRI représente environ le tiers du champ défini au sens le plus large, et ce, sans discriminer ni les anglophones ni les francophones, il est possible de l'utiliser pour comparer la place et la contribution respectives de ces derniers dans la PEC.

Francophones et anglophones dans la PEC

En 2008, le CFRI répertorie 15 405 auteurs de 34 084 références⁷ – chaque référence correspond à un travail consacré à la PEC et listé dans le CFRI. Dans un premier temps, les productions scientifiques des deux univers linguistiques sont isolées. Ainsi, les déclarations politiques (dont les auteurs sont des politiciens), les documents publiés par des institutions gouvernementales et paragouvernementales (identifiables par l'absence de signature individuelle, remplacée par le nom de l'institution et parce que publiés dans les deux langues officielles, le français et l'anglais) et les travaux anonymes et étrangers (écrits ni en français ni en anglais par des auteurs ni francophones ni anglophones) sont exclus. Il reste alors 28 195 références.

En utilisant les trois critères énoncés précédemment, une analyse de ces 28 195 références permet de les classer dans l'une des trois catégories suivantes: référence francophone, référence anglophone, référence mixte (lorsqu'au moins

nombre n'invalide toutefois pas les conclusions de cette étude, parce qu'il apparaît clairement que, pour chaque ouvrage, les francophones tendent à être présents dans le CFRI dans les mêmes proportions que les anglophones.

7. Parce qu'il s'agit de comparer francophones et anglophones, il est nécessaire de ne prendre en considération que les travaux avec un ou plusieurs auteurs: les 16 000 références qui n'ont pas d'auteur – il s'agit principalement de documents institutionnels ou officiels – sont exclues de l'échantillon. Cela explique la différence entre 34 084 et 50 000 (soit les références totales listées dans le CFRI).

un membre de chaque univers fait partie des auteurs). Le CFRI lui-même précise la langue dans laquelle la référence est écrite. Le tableau 1 reproduit les résultats obtenus.

Tableau 1⁸
Langue et univers linguistique dans la PEC

Langue de la référence	Francophones	Anglophones	Mixtes	Total par langue	% par langue
L'anglais	749	25 238	182	26 169	92,8 %
Le français	1637	293	32	1962	7,0 %
Autre langue	5	50	9	64	0,2 %
Total par univers	2391	25 581	223	28 195	
% par univers	8,5 %	90,7 %	0,8 %		

Ces résultats permettent un certain nombre de conclusions sur la place et la spécificité des francophones et des anglophones dans la PEC.

La faible contribution des francophones à la PEC

Il est dans un premier temps possible de voir l'évolution de la contribution des francophones à la PEC. Entre 1945 et 2007, elle s'élève à 8,5 %. Puisque, comme on le verra, la plus grande partie de ces travaux sont écrits en français, John Kirton a raison de souligner qu'il est intéressant pour des chercheurs anglophones de maîtriser le français: « [there is] an important French language literature centered in Québec, which has long enriched only the few who have been able or willing to read it on the other side of Canada's great linguistic divide » (2009: 555). Il n'en demeure pas moins que les francophones représentant environ 20 % de la population canadienne, cette contribution globale est plutôt faible. C'est en tout cas un résultat nettement inférieur aux évaluations faites par François Rocher, qui considère que la contribution des francophones à la politique canadienne oscille entre 20 et 25 % (2007: 841-842). La méthode qu'il utilise explique peut-être en partie cette différence (Roussel, 2009: 172; Cornut et Roussel, à paraître), mais il faut tout de même se demander pourquoi la contribution des francophones dans la PEC est si faible.

En partie parce que les francophones ont accédé massivement à l'éducation supérieure seulement à partir des années 1960, leur contribution est faible lorsque l'on se place dans une perspective historique longue. En effet, comme l'indique la figure 2, ce n'est qu'au milieu des années 1960 que les francophones commencent à produire une part significative de la recherche en PEC – à un moment où celle-ci

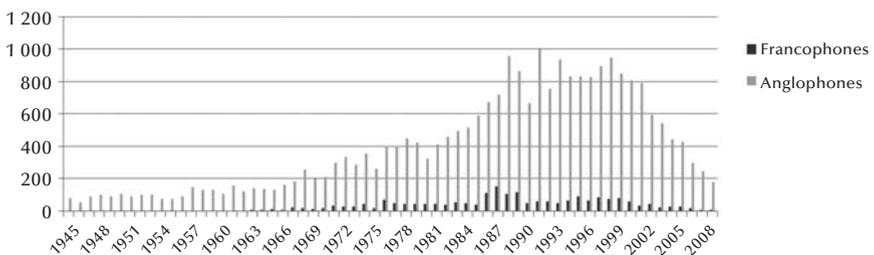
8. Ces résultats sont légèrement différents de ceux présentés ailleurs (Cornut et Roussel, à paraître), pour des raisons méthodologiques et, notamment, parce que dans la présente étude les ouvrages collectifs sont inclus dans le calcul, alors qu'ils étaient exclus précédemment. Les neuf textes mixtes dans une autre langue correspondent à des textes écrits en français et en anglais. Les textes écrits dans les deux langues pour les références francophones et anglophones sont attribués à la langue maternelle des auteurs, en supposant que les textes ont d'abord été écrits dans cette langue, puis traduits.

connaît, en chiffres absolus, des progrès importants. Si l'on se limite aux dernières décennies, leur contribution moyenne est plus élevée, oscillant de 8 % à 12 %. Cela confirme les constats de Paul Painchaud (1977 : 8-15) d'un retard du Québec et de Kim Richard Nossal, Stéphane Roussel et Stéphane Paquin, selon lesquels ce n'est que depuis les années 1980 que les francophones contribuent à la PEC de façon « réellement significative » :

Pour un ensemble de raisons, la politique étrangère canadienne ne s'est pas imposée comme l'une des priorités de la science politique québécoise naissante [dans les années 1960], et, au milieu des années 1970, cet objet d'étude était encore marginal. Depuis les années 1980 seulement, les francophones ont su joindre la quantité à la qualité et ont apporté une contribution réellement significative (en ce qui concerne le nombre de publications) à l'étude de la politique étrangère canadienne. (2007 : 14)

Il reste que les francophones contribuent proportionnellement moins que les anglophones, même lorsqu'on se limite aux dernières décennies, alors que le niveau d'étude au Québec est devenu comparable à celui des autres provinces canadiennes. De plus, l'argument de l'accès tardif des francophones à l'éducation supérieure n'explique pas la plus grande présence des francophones dans la recherche en politique canadienne. Un autre argument possible est que l'intérêt pour les questions constitutionnelles au Québec a longtemps incité certains étudiants intéressés par les sciences politiques à s'orienter vers la politique canadienne plutôt que vers la PEC. Cela explique le constat de Paul Painchaud selon lequel la PEC est vue par certains comme « ennuyeuse » et d'un « intérêt limité », face à d'autres problèmes « plus importants » comme « les débats constitutionnels, la réforme de l'administration publique, les nouvelles forces politiques » (1977 : 8-9). Si un tel argument n'est certainement plus vrai aujourd'hui, il est possible que ses effets se fassent encore sentir sur le bassin des chercheurs francophones depuis les années 1980. Il faut par ailleurs considérer une autre hypothèse : le grand attrait qu'exercent les relations internationales en général ne se traduit peut-être que de façon limitée par un intérêt pour la place du Canada dans le monde. Quoi qu'il en soit, il faut garder à l'esprit que 8,5 % est une donnée globale qui ne rend pas compte du fait que la contribution des francophones augmente de façon substantielle depuis 1945.

Figure 2
Production anglophone et francophone



Ces données expliquent l'observation de John Kirton selon laquelle un « déséquilibre notable » dans la liste des cinq chercheurs les plus « importants » de la PEC qu'il identifie est la « représentation modeste » des francophones, un seul nom apparaissant en dernier dans cette liste (2009 : 556-557). Celui-ci définit en effet l'« importance » comme l'influence sur les autres chercheurs dans le sondage TRIP 2009 et sur les plans des cours de PEC de premier cycle : pour ces deux mesures, les publications jouent un rôle central. Faiblement représentés dans la production en PEC, il est cohérent que les francophones aient une « importance » moindre.

Les thèmes de la PEC

Les questionnaires du CFRI précisent le ou les thèmes de chaque document faisant l'objet d'une référence. En utilisant le premier de ces thèmes, il est possible de regrouper les 28 195 références en une trentaine de catégories, selon leur zone géographique ou leur sujet principal. Par exemple, une référence dont le premier thème est identifié comme « Haïti » sera classée dans la catégorie Amérique centrale et latine. Le tableau 2 reproduit les résultats de ce classement : chaque ligne correspond à un thème, tandis que les trois premières colonnes représentent le nombre de références respectivement pour les anglophones, pour les francophones et celles écrites par des coauteurs des deux univers (cette dernière catégorie est désignée comme « mixte »). La quatrième colonne est le résultat de la différence entre les pourcentages que chaque groupe linguistique consacre aux divers thèmes. Par exemple, le chiffre à l'intersection de la dernière colonne et de la première ligne indique que francophones et anglophones consacrent la même proportion de leurs travaux à l'Afrique.

Il apparaît tout d'abord que francophones et anglophones ont beaucoup de points communs. Ils consacrent approximativement la même proportion de leurs travaux dans les 24 catégories suivantes : Afrique, Aide, coopération et développement, Amérique centrale et latine, Arctique, Asie, Australie, Autres provinces et territoires canadiens, Culture, Diplomatie, Droit international, Environnement, Europe, Femme et genre, Royaume-Uni et Commonwealth, Histoire, Intégration économique, Migration, Mondialisation, Moyen-Orient, Opinion publique, Organisation internationale, Politique étrangère, Premières Nations, Relations fédéral-provincial et Constitution. Seules cinq catégories (identifiées en gris à la dernière colonne du tableau 2) présentent des variations supérieures à 2 %. Il n'y a donc pas véritablement de « division thématique » (Cornut et Roussel, à paraître) entre francophones et anglophones. Ils étudient les mêmes thèmes, approximativement dans les mêmes proportions : dans une certaine mesure, cela est un signe qu'il existe effectivement un champ, au-delà des barrières linguistiques. Cette observation rejoint les conclusions de Claire Turenne Sjolander : « the key topics addressed by the outlines [of foreign policy course] are the same regardless of the language of instruction » (2008 : 104).

Tableau 2
Contribution francophone et anglophone par thème

Thème	Anglo- phone	Franco- phone	Mixte	Différence des % anglo- phones et franco- phones
Afrique	429	41	1	0,0
Aide, coopération et développement	1512	175	17	-1,4
Amérique centrale et latine	589	64	6	-0,4
Arctique	290	33	2	-0,2
Asie	1023	58	5	1,6
Australie	53	0	2	0,2
Autres provinces et territoires canadiens	137	9	2	0,2
Culture	165	28	0	-0,5
Défense	4054	193	26	7,8
Diplomatie	324	42	3	-0,5
Droit international	565	94	10	-1,7
Environnement	515	23	2	1,1
États-Unis	2190	116	12	3,7
Europe	808	102	4	-1,1
Femme et genre	74	12	2	-0,2
France et francophonie	51	56	1	-2,1
Grande-Bretagne et Commonwealth	105	7	0	0,1
Histoire	195	11	1	0,3
Intégration économique	94	4	3	0,2
Migration	713	60	8	0,3
Mondialisation	106	13	3	-0,1
Moyen-Orient	353	14	1	0,8
Opinion publique	416	16	3	1,0
Organisation internationale	318	28	0	0,1
Politique étrangère	821	97	9	-0,8
Premières Nations	70	4	0	0,1
Québec	265	409	8	-16,1
Relations économiques internationales	5907	441	50	4,6
Relations fédéral-provincial et Constitution	154	27	1	-0,5
Autre	3285	214	41	3,9
Total	25 581	2391	223	0,0

Sans surprise, il existe toutefois une différence significative en ce qui concerne l'intérêt pour le Québec: tandis que les anglophones y consacrent 1,0 % de leurs travaux, ce thème représente 18,4 % de ceux des francophones! Ces derniers considèrent donc dans une bien plus grande mesure que «les relations internationales du Québec forment un sujet légitime de spécialisation à l'intérieur de la politique étrangère canadienne» et que «les définitions légales importent peu» (Painchaud, 1977: 8). Cela aide à comprendre que, lorsqu'il s'agit de parler du Québec dans la PEC, les francophones dominent: ils produisent 60,7 % de l'ensemble des travaux sur le Québec, ce qui s'explique par le fait que la majorité des francophones travaillent au Québec et que le Québec est majoritairement francophone. Cela rejoint également le constat de Claire Turenne Sjolander:

For most Anglophone professors, foreign policy is a narrowly federal responsibility, a view clearly not shared by their Francophone colleagues in Québec [...] There are significant differences in French and English-language course outlines on Canadian foreign policy, most notably in the place of Québec in foreign policy. For most Canadian foreign policy courses taught in French in Québec, the word "Québec" appears in the course title. Canadian foreign policy is assessed, and in some cases, seen, through the prism of the Québec state.

In the course outlines of English Canada, the theme of international relations of sub-national governments is almost always absent. In the course outlines of French Canada, Québec's foreign policy is a subject almost always broached. (2008: 106)

Autre résultat prévisible, les francophones s'intéressent davantage à la question des relations avec la France et avec la francophonie. Ces données viennent nuancer le constat d'une intégration du champ au-delà des univers linguistiques.

En consacrant une partie importante de leurs travaux au Québec, les francophones sont amenés à s'intéresser relativement moins à d'autres thèmes. Ainsi, le centre de gravité des recherches francophones est déplacé: les trois autres thèmes où francophones et anglophones se distinguent (Défense, Relations économiques, États-Unis) voient tous une prédominance des anglophones. Ces trois thèmes, qui représentent 46,1 % de l'ensemble des travaux, sont au cœur du champ. En s'intéressant au Québec, les francophones sont donc dans une certaine mesure marginalisés par rapport aux courants dominants de la discipline. C'est sans doute ce qui explique le constat de Kim Richard Nossal, Stéphane Roussel et Stéphane Paquin selon lequel «lorsqu'on aborde la documentation en langue française, force est de constater que le champ est encore largement laissé en friche» et qu'une «liste des ouvrages, des chapitres et des articles publiés en français depuis 1990 [...] ne permettrait certainement pas de couvrir toutes les dimensions [de la PEC]» (2007: 14-15). Autrement dit, dans le détail, au-delà des 29 catégories identifiées, les francophones ne traitent pas de tous les aspects de la PEC.

Mode de diffusion des travaux produits

Francophones et anglophones se servent-ils des mêmes médiums pour diffuser les résultats de leurs recherches? Qu'en est-il de la répartition des travaux selon le type de publication (article, chapitre d'ouvrage collectif, direction d'ouvrage collectif,

livre)? Comme l'illustre le tableau 3, ils semblent produire approximativement dans les mêmes proportions articles, chapitres, monographies, ouvrages collectifs, mémoires, thèses et communications⁹.

Tableau 3
Nature des travaux produits

Nature du travail	% A	% F	% M
Articles	64,2	64,2	49,4
Chapitres	14,8	17,3	16,9
Monographies	5,3	5,0	9,1
Ouvrages collectifs	2,7	1,0	8,2
Mémoires et thèses	3,3	3,4	0,0
Communications	3,3	1,5	5,2
Autres	6,4	7,7	11,3

Si francophones et anglophones publient environ dans les mêmes proportions des articles, ils ne publient pas dans les mêmes revues. Pour le montrer, la présence des francophones dans six revues avec comité de lecture, choisies pour la place déterminante qu'elles occupent dans le champ, a été particulièrement étudiée: *American Review of Canadian Studies (ARCS)*, *Canadian Foreign Policy (CFP)*, *Revue canadienne de science politique (RCSP)*, *Études internationales (ÉI)*, *International Journal (IJ)* et *Journal of Canadian Studies (JCS)*. Une comparaison de ces revues démontre qu'il y a des différences notables entre francophones et anglophones, qui semblent avoir leurs propres revues.

Tableau 4
Revues francophones et revues anglophones

Univers	ARCS	CFP	RCSP	ÉI	IJ	JCS
Anglophone	232	240	65	53	671	83
Francophone	17	22	14	153	29	5
Mixte	1	6	2	5	6	0
% de francophones	6,8	8,2	17,3	72,5	4,1	5,7
% en français	0,0	3,0	13,6	100,0	1,8	3,4

Le tableau 4 montre en effet clairement que chaque revue accorde une place différente aux francophones. Tandis que l'*ARCS* et *CFP* reflètent la contribution moyenne des francophones à la PEC, ceux-ci sont sous-représentés dans l'*IJ* et le

9. Il n'y a pas non plus de différence entre les sexes: dans les deux univers, environ 85 % sont des hommes et 15 % sont des femmes.

JCS et surreprésentés dans *ÉI* et la *RCSP*. Pour expliquer cette présence variable des francophones dans les revues du champ, le facteur linguistique est primordial, comme l'indique la dernière ligne du tableau 4. En effet, chaque revue accepte dans une plus ou moins grande proportion des articles en français. La langue dominante est clairement l'anglais pour l'*ARCS*, *CFP*, l'*IJ* et le *JCS* – au mieux ces revues comptent 3,4 % d'articles en français, et parfois aucun (comme l'*ARCS*, qui est une revue américaine). Par contre, naturellement, lorsque la proportion d'articles en français augmente, la proportion des auteurs francophones augmente également : tandis qu'*ÉI* ne publie que des articles en français, la *RCSP* en publie 13,6 %. La forte présence des francophones dans *ÉI* s'explique donc parce que c'est la seule revue qui ne publie que des articles en français, ce qui est sans aucun doute un frein pour les anglophones. La *RCSP*, en publiant une proportion importante de francophones et d'articles en français, tout en accordant une grande place aux anglophones, joue un rôle unique : elle est à la fois un vecteur d'intégration et un porte-voix pour les francophones qui publient dans une revue où les anglophones publient également. S'ils souhaitent publier dans d'autres revues qu'*ÉI* et la *RCSP*, les francophones doivent souvent écrire dans une autre langue que leur langue maternelle. Le tableau 4 montre ainsi que, dans un contexte compétitif – ce sont toutes des revues avec comité de lecture –, cela semble décourager la publication. Il est en effet normal que les francophones aient du mal à répondre à des critères de forme élevés dans une langue autre que le français. Les francophones essaient donc probablement moins fréquemment de publier dans ces revues, à cause des coûts que représentent le fait d'écrire en anglais et l'incertitude du résultat.

Géographie des univers

Pour mesurer l'intégration géographique des deux univers et leur ouverture respective sur l'étranger, il est intéressant de se demander où sont publiés les monographies, les chapitres et les ouvrages collectifs. Pour un certain nombre de références, le CFRI précise la ville d'origine de la publication. Grâce à ces informations, il est possible de comparer la géographie des deux univers linguistiques, c'est-à-dire à la fois les points de rencontre et les domaines géographiques exclusifs des francophones et des anglophones. Le tableau 5 précise la proportion des travaux anglophones, francophones et mixtes pour certains pays étrangers et villes canadiennes. La dernière colonne fait ressortir l'importance des différents pays et villes pour l'ensemble de la PEC.

Ces données illustrent clairement que la géographie des deux univers linguistiques est différente. Comme il était prévisible, les deux premières villes de publication des francophones sont Montréal (24,3 % des publications francophones) et Québec (20,3 %), tandis que celle des anglophones est Toronto (34,4 % des publications anglophones). Inversement, les anglophones publient moins à Montréal (5,4 %) et à Québec (0,6 %) et les francophones à Toronto (11,2 %). Toronto est clairement la ville la plus importante dans l'étude de la PEC (32,3 % des publications francophones, anglophones et mixtes confondues), tandis qu'Ottawa est le lieu le plus bilingue – les deux univers linguistiques y publient approximativement la même proportion de leurs travaux. Cela se traduit par une place importante des travaux mixtes dans cette ville : environ le quart des collaborations entre francophones et anglophones sont publiées à Ottawa. La particularité de Vancouver, d'où proviennent proportionnellement plus de publications francophones qu'anglo-

phones tient à la présence importante de chapitres écrits par des francophones dans l'*Annuaire canadien de droit international* publié par l'Université de Colombie-Britannique (66 chapitres listés dans le CFRI).

La même dichotomie se retrouve dans les publications à l'étranger. La PEC étant un domaine d'étude qui touche avant tout la politique canadienne, la proportion des publications étrangères est relativement basse. En effet, environ 12,2 % des publications proviennent de l'extérieur du pays. La proportion pour chaque univers est différente: 9,2 % des travaux francophones sont publiés à l'étranger, contre 12,4 % des travaux anglophones. Cette différence s'explique par l'importance des travaux anglophones publiés aux États-Unis: grâce à sa proximité culturelle et linguistique, l'université anglophone s'intègre plus facilement à la recherche américaine, contrairement à la recherche francophone. Ainsi, plus de 85 % des publications étrangères proviennent des États-Unis pour les anglophones, contre seulement un peu moins de la moitié pour les francophones. Inversement, le poids de la France dans les publications étrangères est beaucoup plus important pour les francophones (environ 45 %) que pour les anglophones (moins de 1 %). Les deux univers linguistiques ont donc des espaces géographiques de prédilection différents, aussi bien au Canada qu'à l'étranger: tandis que les publications anglophones sont très présentes hors du Québec et aux États-Unis, les publications francophones sont elles plutôt situées au Québec et en France. Il y a toutefois certains points de contact entre les deux univers (à Ottawa et à Vancouver notamment).

Tableau 5
Géographie des univers linguistiques

Ville ou pays	Francophones	Anglophones	Mixtes	Total par ville ou pays
Toronto	90 (11,2 %)	3139 (34,4 %)	24 (18 %)	32,3 %
Ottawa	113 (14,1 %)	1467 (16,1 %)	33 (24,8 %)	16,0 %
États-Unis	36 (4,5 %)	975 (10,7 %)	18 (13,5 %)	10,2 %
Montréal	195 (24,3 %)	494 (5,4 %)	10 (7,5 %)	6,9 %
Vancouver	78 (9,7 %)	451 (4,9 %)	10 (7,5 %)	5,4 %
Kingston	11 (1,4 %)	281 (3,1 %)	6 (4,5 %)	3,0 %
Halifax	3 (0,4 %)	239 (2,6 %)	4 (3 %)	2,4 %
Québec	163 (20,3 %)	58 (0,6 %)	9 (6,8 %)	2,3 %
Calgary	9 (1,1 %)	194 (2,1 %)	0 (0 %)	2,0 %
Royaume-Uni	5 (0,6 %)	148 (1,6 %)	2 (1,5 %)	1,5 %
Don Mills	4 (0,5 %)	102 (1,1 %)	5 (3,8 %)	1,1 %
Waterloo	0 (0 %)	94 (1 %)	0 (0 %)	0,9 %
Winnipeg	1 (0,1 %)	77 (0,8 %)	0 (0 %)	0,8 %
Edmonton	1 (0,1 %)	66 (0,7 %)	0 (0 %)	0,7 %
France	33 (4,1 %)	8 (0,1 %)	1 (0,8 %)	0,4 %
Autre	60 (7,5 %)	1339 (14,7 %)	11 (8,3 %)	14,0 %
Total	802 (100 %)	9132 (100 %)	133 (100 %)	100,0 %

La langue de publication

Comme le fait voir le tableau 6, les auteurs publient le plus souvent dans leur langue maternelle : les francophones publient 68,5 % de leurs travaux en français et les anglophones 98,7 % des leurs en anglais. Ces données montrent également que les francophones sont beaucoup plus nombreux à franchir le fossé linguistique que leurs homologues anglophones : les premiers publient 31,3 % de leurs travaux en anglais, tandis que les seconds publient 1,1 % des leurs en français. Sans surprise, dans un contexte minoritaire, les francophones ont beaucoup plus de raisons de maîtriser l'autre langue que n'en ont les anglophones. Pour les premiers, ne pas publier dans la langue majoritaire signifie restreindre beaucoup le public potentiel de leurs recherches. Inversement, les anglophones majoritaires ressentent moins la nécessité de publier en français, parce que leur univers est assez grand pour que leur recherche trouve un large écho. C'est selon cette logique que, comme le note le Comité national d'évaluation de la recherche (CNER, 2003 : 76), « certains auteurs pensent que les scientifiques doivent choisir la langue la plus répandue pour publier s'ils veulent être lus par la communauté, à savoir l'anglais ». Il s'agit d'une logique qui se renforce elle-même : pour publier en anglais, les francophones doivent maîtriser l'anglais ; ils sont donc en mesure de lire la recherche produite dans cette langue ; les anglophones n'ont pas la nécessité de publier en français pour élargir leur lectorat potentiel, puisque la recherche qu'ils produisent en anglais est lue par les francophones, ce qui accentue encore la nécessité pour les francophones de maîtriser l'anglais, et ainsi de suite.

Tableau 6
Langue d'usage de chaque univers linguistique

Langue de la référence	Francophones	Anglophones	Mixtes
L'anglais	31,3 %	98,7 %	81,6 %
Le français	68,5 %	1,1 %	14,3 %
Autre langue	0,2 %	0,2 %	4,0 %

Cet avantage de la langue majoritaire ressort lorsque francophones et anglophones collaborent. Dans un contexte d'équilibre des deux univers linguistiques, les collaborations entre membres de ces deux univers linguistiques se feraient dans les deux langues de façon égale. Mais, dans le contexte canadien, l'anglais est clairement avantagé : 81,6 % des collaborations mixtes se font en anglais, contre 14,3 % en français. Autrement dit, l'anglais est la langue de travail lorsque anglophones et francophones collaborent. C'est un constat fait plus généralement dans l'ensemble des sciences sociales : « in [social sciences], the language of collaboration with Anglophone institutions is essentially English » (Larivière *et al.*, 2006 : 530-531). Ces chiffres confirment l'hypothèse que, la plupart du temps, les anglophones ne franchissent pas le fossé linguistique, tandis que les francophones maîtrisent l'anglais. Cela a également été observé dans les plans de cours de PEC :

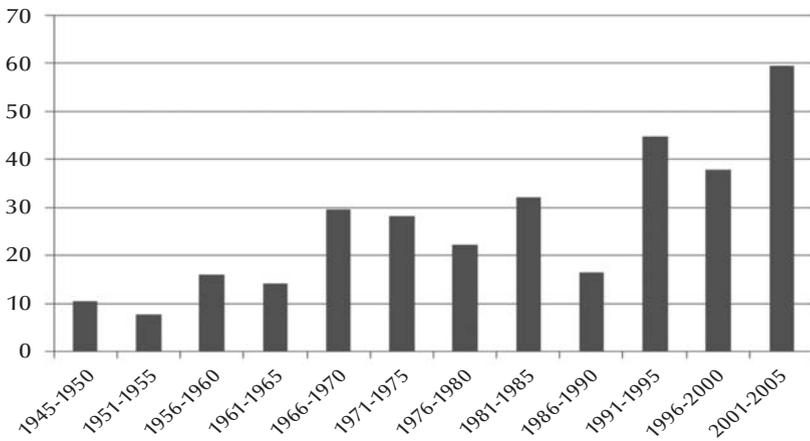
No matter where Francophone students are taking their French-language Canadian foreign policy courses, they confront the same reality: their professors, teaching in French, ask their students to read a lot, most commonly a significant majority, of

assigned texts in Canada's other official language. Anglophone colleagues do not feel obliged, or practically able, to reciprocate – not a single French language reading is included on the English language course outlines surveyed. (Sjolander, 2008: 103)

Dans les collaborations mixtes, les francophones travaillent en anglais même lorsqu'ils « déterminent » le programme de la recherche. En effet, contrairement aux collaborations entre hommes et femmes (Cornut *et al.*, 2010), l'ordre des noms d'auteurs pour les collaborations entre francophones et anglophones est « équitable » : sur les 155 collaborations mixtes avec seulement deux auteurs, 25 sont écrites en français tandis que les francophones signent en premier – ce qui est souvent lié au fait qu'ils ont pris une part plus importante dans l'élaboration de la recherche – dans environ la moitié des cas¹⁰. Autrement dit, lorsqu'ils collaborent avec des anglophones, les francophones sont amenés à travailler en anglais même lorsqu'ils « dirigent » les travaux.

Cette domination de l'anglais étant un processus qui se renforce lui-même, si rien n'est fait pour le freiner, il est probable que la tendance des francophones à publier en anglais s'accroisse. La figure 3 montre l'évolution de la langue de publication des francophones. Elle indique clairement que l'anglais est de plus en plus présent, au point où, ces dernières années, les francophones publient plus en anglais qu'en français¹¹.

Figure 3
Pourcentage des travaux francophones publiés en anglais



10. Il y a plusieurs normes en science politique sur l'attribution du crédit d'une recherche. David Lake (2010: 43) en énumère quatre : l'ordre alphabétique, l'ordre des contributions, un ordre aléatoire ou inverse à l'ordre alphabétique pour des collaborations répétées, un partage variable du crédit de la recherche sur plusieurs publications. En PEC, le fait que les femmes tendent à être dernières dans les collaborations mixtes indique toutefois que la norme de l'ordre alphabétique n'est pas dominante (Cornut *et al.*, 2010).

11. Il est important d'ajouter que les travaux mettent parfois du temps avant d'être référencés dans le CFRI. Les données des dernières années sont donc à prendre avec une plus grande précaution, étant entendu qu'elles sont sans doute moins représentatives.

Publier en anglais pour un francophone, en conséquence, devient un choix stratégique qui lui permet d'augmenter la visibilité de sa propre recherche. La logique inverse, évidemment, ne joue pas : les anglophones ne sont pas poussés à publier en français pour favoriser l'avancement de leur carrière universitaire. Dans ce contexte, il est cohérent pour les francophones de publier de plus en plus leurs recherches en anglais et par le fait même d'accentuer la marginalisation du français.

Conclusion

Par certains aspects, l'activité des chercheurs francophones en PEC est semblable à celle de leurs collègues anglophones : par exemple, ils publient sur des thèmes similaires à ces derniers, et la proportion d'articles – par rapport aux ouvrages, chapitres, collectifs etc. – est identique. Il est donc, dans une certaine mesure, possible de partager l'optimisme de John Kirton : « there is, at long last, a single field of Canadian foreign policy, reflective of the rich diversity that the subject itself contains » (2009 : 564). Mais, sur d'autres aspects, francophones et anglophones se distinguent. Ainsi, chaque univers linguistique a ses revues spécialisées (par exemple, *Études internationales* pour les francophones et *International Journal* pour les anglophones) et chaque groupe a une géographie spécifique, qui ne se superpose que partiellement à celle de l'autre. De plus, autre différence notable, les francophones franchissent beaucoup plus le fossé linguistique : ils publient proportionnellement beaucoup plus de travaux en anglais que leurs homologues anglophones ne publient en français.

Dans la lignée d'Imre Lakatos (1970), Paul Gecelovsky et Christopher Kukucha (2008 : 109) définissent un champ « mature » de la façon suivante : « a progressive field of study is one which is characterized by a professoriate who [among other things] var[ies] in terms of age, ethnicity, gender and theoretical approach to the subject ». Dans cette optique, la présence croissante des francophones dans la PEC est le signe d'une maturation du champ, et les données de cette recherche confirment que le champ est de plus en plus ouvert aux francophones et que ceux-ci prennent progressivement une place de plus en plus importante. Si les tendances de cette évolution se maintiennent, il est à prévoir que cette ouverture ira croissante, comme l'envisagent Kim Richard Nossal, Stéphane Roussel et Stéphane Paquin :

Si l'explosion des inscriptions dans les cours de relations internationales et la popularité grandissante des programmes d'études internationales offerts par la plupart des universités québécoises est une indication fiable, il est à prévoir que le bassin de spécialistes francophones en politique étrangère canadienne, et donc la réflexion sur ce sujet, suivra aussi une courbe exponentielle. (2007 : 16)

Toutefois, si ce phénomène existe bien, ses effets ne sont pas encore réellement observables, au sens où il ne se traduit pas par une croissance marquée de la production intellectuelle en français. En fait, il semble se faire au prix d'une adaptation des francophones, qui recourent de plus en plus à la langue anglaise pour diffuser leurs recherches. Pour les raisons évoquées précédemment, publier en anglais peut s'avérer une bonne stratégie pour les francophones. Mais l'usage de l'anglais induit des dommages collatéraux collectifs réels et il y a chez les chercheurs une « sorte de schizophrénie » qui est attribuable au « conflit de deux valeurs incompatibles », « l'une qui renvoie à une stratégie de maximisation de visibilité dans un champ scientifique et qui passe par l'usage de l'anglais, et l'autre qui pousse à défendre sa culture nationale dans tous les domaines » (Gingras, 1984 : 290).

Les mécanismes qui poussent à l'uniformisation linguistique du champ sont sans doute nombreux et leurs modes d'action subtils. Comme le révèlent les analyses de Pierre Bourdieu, ils sous-entendent par ailleurs une « forme de complicité » de la part des francophones :

Toute domination symbolique suppose de la part de ceux qui la subissent une forme de complicité qui n'est ni soumission passive à une contrainte extérieure, ni adhésion libre à des valeurs. La reconnaissance de la légitimité de la langue officielle n'a rien d'une croyance expressément professée, délibérée et révocable, ni d'un acte intentionnel d'acceptation d'une « norme » ; elle est inscrite à l'état pratique dans les dispositions qui sont insensiblement inculquées, au travers d'un long et lent processus d'acquisition, par les sanctions du marché linguistique et qui se trouvent donc ajustées, en dehors de tout calcul cynique et de toute contrainte consciemment ressentie, aux chances de profit matériel et symbolique que les lois de formation des prix caractéristiques d'un certain marché permettent objectivement aux détenteurs d'un certain capital linguistique. (2004 : 36)

Il est important de souligner que ce « long et lent processus d'acquisition » ne fait sans doute que s'amorcer chez les francophones, qui publient encore une part importante de leurs travaux sur la politique étrangère canadienne en français. Mais il faut tout de même s'interroger sur les raisons qui poussent les francophones à consentir de plus en plus à l'uniformisation linguistique du champ. Comment se réalise cette intégration progressive des francophones à la langue majoritaire ? Lorsqu'ils utilisent le français, quelles sont les sanctions et les censures qui s'exercent sur le marché linguistique de la PEC ? Quel profit matériel et symbolique les francophones gagnent-ils en publiant en anglais ? Comme il a déjà été dit, les anglophones ne lisent pratiquement pas les travaux en français – c'est là sans doute une des formes de censure les plus évidentes. Des recherches futures devraient permettre d'identifier plus complètement les mécanismes à l'œuvre.

Les conséquences de la tendance à l'uniformisation linguistique du champ sont multiples. Par exemple, si les francophones se détournent de leur langue, les recueils de texte pour les cours en français de premier cycle seront difficiles à constituer, aggravant un problème qui existe déjà, comme l'explique Claire Turenne Sjolander : « it is a truism in teaching courses in Canadian foreign policy [...] that there is a dearth of material available in French » (2008 : 103). De plus, au-delà des étudiants de premier cycle, publier une recherche en anglais revient à en limiter la diffusion auprès du public francophone en général. Comme le note le CNER, dans le contexte de la recherche en France, parce qu'il est « trop rare que des scientifiques français prennent la peine de rédiger en langue française les résultats de leurs principaux succès », la « césure entre l'opinion publique et la communauté scientifique s'élargit » et cela finit par nuire au « financement des objectifs de la science », pourtant « indispensable en démocratie » (2003 : 61). **Un sondage effectué dans les années 1980** indiquait ainsi que les trois quarts des chercheurs québécois francophones en sciences humaines considéraient que « l'utilisation du français constitue une responsabilité envers leurs concitoyens et leur culture » (Gingras, 1984 : 291-292).

Cette question se pose de façon plus spécifique dans le contexte particulier de la politique canadienne, y compris la politique étrangère. En effet, la « maturation » du champ célébrée par certains chercheurs anglophones peut être assimilée à un processus plus ou moins conscient de *nation building*, dans la mesure où l'adoption, par les chercheurs francophones, d'un récit de la politique étrangère du Canada qui

soit accepté par leurs collègues anglophones – sans que le mouvement inverse soit nécessairement observable – contribue à réduire l'un des principaux clivages qui divisent la société canadienne. Et les conséquences de ce phénomène sont éminemment politiques, puisqu'elles peuvent être considérées comme positives ou négatives selon le point de vue que l'on défend.

Chaque univers linguistique devrait donc faire sa part pour éviter une uniformisation linguistique du champ. D'un côté, les anglophones devraient apprendre à maîtriser le français et s'intéresser aux travaux publiés en français, non pas tant par « courtoisie » que pour être en mesure d'embrasser la totalité de l'objet qu'ils prétendent étudier. On exige en général qu'un spécialiste d'une région du monde parle la langue de cette région, car il doit être en mesure de bien saisir les idées qui y circulent. Ainsi, un spécialiste de l'Amérique latine est peu crédible s'il ne maîtrise pas l'espagnol ou le portugais, voire les deux. Comme le souligne François Rocher, il devrait en être de même pour les spécialistes du Canada : « knowledge of the French language, at least the capacity to read it, constitutes a prerequisite for a complete and serious analysis of Canada » (2007 : 839).

D'un autre côté, les francophones devraient mettre en place des mécanismes de valorisation de la recherche en français au sein même de leurs universités, en tenant compte toutefois de « l'autonomie relative de toute production scientifique », ce qui amène Yves Gingras à craindre les décisions « volontaristes » qui ne prennent pas « en considération la dynamique des disciplines scientifiques » (1984 : 296). Il n'est cependant pas vrai que « les 'mœurs linguistiques' ne se laissent pas modifier par des décrets comme le croient souvent les partisans d'une politique volontariste de 'défense de la langue' » (Bourdieu, 2004 : 36). Certaines études en sociolinguistique le prouvent, la politique linguistique au Québec a réussi à inverser la « dérive » du français vers la langue majoritaire (Fishman, 1991 ; Bourhis, 2001). Toutefois, de tels mécanismes sont pratiquement sans effet lorsque la communauté de chercheurs qui se penchent sur un objet déborde largement l'espace dans lequel ils sont mis en œuvre, comme c'est le cas ici. Dans ce contexte, c'est principalement à l'argument de la valeur (sinon de la nécessité) scientifique de maîtriser le français qu'il faut s'en remettre pour espérer changer les choses.

Bibliographie

- Archambault, Éric et Étienne Vignola Gagné, 2004, *L'utilisation de la bibliométrie dans les sciences sociales et les humanités*, Montréal, Science-Metrix.
- Barrett, Jane, avec Jane Beaumont (compilée par), 1982, *A Bibliography of Works on Canadian Foreign Relations 1976-1980*, Toronto, Canadian Institute of International Affairs.
- Barrett, Jane, avec Jane Beaumont et Lee-Anne Broadhead (compilée par), 1987, *A Bibliography of Works on Canadian Foreign Relations, 1981-1985*, Toronto, Canadian Institute of International Affairs.
- Bourdieu, Pierre, 2004, *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard.
- Bourhis, Richard, 2001, « Reversing Language Shift in Quebec », dans Joshua Fishman (sous la dir. de), *Can Threatened Languages Be Saved?*, Clevedon, Multilingual Matters, p. 101-141.

- Comité national d'évaluation de la recherche (CNER), 2003, *Évaluation de la recherche publique dans les établissements publics français*, Paris, La Documentation française.
- Cornut, Jérémie et Stéphane Roussel, à paraître, «Canadian Foreign Policy: a Linguistically Divided Field», *Canadian Journal of Political Science*.
- Cornut, Jérémie, Heather Smith et Stéphane Roussel, 2010, «On the Margins? Women and Gender in the Study of Canadian Foreign Policy», communication présentée à l'Annual Meeting of the Canadian Political Science Association, Montréal.
- Fishman, Joshua, 1991, *Reversing Language Shift*, Clevedon, Multilingual Matters.
- Gecelovsky, Paul et Christopher Kukucha, 2008, «Canadian Foreign Policy: a Progressive or Stagnating Field of Study?», *Canadian Foreign Policy*, vol. 14, n° 2, p. 109-119.
- Gingras, Yves, 1984, «La valeur d'une langue dans un champ scientifique», *Recherche sociologique*, vol. XXV, n° 2, p. 285-296.
- Kirton, John, 2009, «The 10 Most Important Books on Canadian Foreign Policy», *International Journal*, vol. 64, n° 2, p. 553-564.
- Lakatos, Imre, 1970, «History of Science and its Rational Reconstructions», *PSA: Proceedings of the Biennial Meeting of the Philosophy of Science Association*, p. 91-136.
- Lake, David, 2010, «Who's on First? Listing Authors by Relative Contribution Trumps the Alphabet», *PS: Political Science & Politics*, vol. 43, n° 1, p. 43-47.
- Larivière, Vincent, Yves Gingras et Éric Archambault, 2006, «Canadian Collaboration Networks: A Comparative Analysis of the Natural Sciences, Social Sciences and the Humanities», *Scientometrics*, vol. 68, n° 3, p. 519-533.
- Martin, Pierre, 2005, «All Quebec's Fault, Again? Quebec Public Opinion and Canada's Rejection of Missile Defence», *Option politique*, p. 41-44.
- McNenly, Jennifer, 2004, «The John Holmes Library at the Canadian Institute of International Affairs», *The Courier*, vol. 41, n° 3, p. 9.
- McNenly, Jennifer, avec Andrew McGregor (compilée par), 1998, *A Bibliography of Works on Canadian Foreign Relations, 1991-1995*, Toronto, Canadian Institute of International Affairs.
- Nossal, Kim Richard, Stéphane Roussel et Stéphane Paquin, 2007, *Politique internationale et défense au Canada et au Québec*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- Page, Donald (compilée par), 1973, *A Bibliography of Works on Canadian Foreign Relations, 1945-1970*, Toronto, Canadian Institute of International Affairs.
- Page, Donald (compilée par), 1977, *A Bibliography of Works on Canadian Foreign Relations, 1971-1975*, Toronto, Canadian Institute of International Affairs.
- Painchaud, Paul, 1977, «L'étude de la politique étrangère canadienne et des relations internationales du Québec», dans Paul Painchaud (sous la dir. de), *Le Canada et le Québec sur la scène internationale*, Québec, Centre québécois de relations internationales, p. 3-27.
- Rioux, Jean-Sébastien, 2005, *Two Solitudes: Quebecers' Attitudes Regarding Canadian Security and Defence Policy*, Calgary, Canadian Defence and Foreign Affairs Institute.
- Rocher, François, 2007, «The End of the 'Two Solitudes'? The Presence (or Absence) of the Work of French-speaking Scholars in Canadian Politics», *Revue canadienne de science politique*, vol. 40, n° 4, p. 833-857.
- Roussel, Stéphane, 2009, «About Solitude, Divorce, and Neglect: The Linguistic Division in the Study of Canadian Foreign Policy», dans Lana Wylie et J. Marshall Beier (sous la dir. de), *Canadian Foreign Policy in Critical Perspective*, Don Mills, Oxford University Press, p. 155-174.

Sjolander, Claire Turenne, 2008, «Two Solitudes ? Canadian Foreign Policy / Politique étrangère du Canada», *Canadian Foreign Policy*, vol. 14, n° 1, p. 101-108.

Annexe 1: échantillon de la PEC

Cohen, Andrew, 2003, *While Canada Slept: How We Lost Our Place in the World*, Toronto, McClelland & Stewart.

Canadian Foreign Policy/ La politique étrangère canadienne, 2006, vol. 13, n° 1, 2 et 3.

Carment, David, Fen Osler Hampson et Norman Hillmer (dir.), 2003, *Canada Among Nations 2003: Coping With the American Colossus*, Don Mill, Oxford University Press.

Cooper, Andrew, 2004, *Tests of Global Governance: Canadian Diplomacy and United Nations World Conferences*, New York, United Nations University Press.

Cooper, Andrew et Dane Rowlands (dir.), 2006, *Canada Among Nations: Minorities and Priorities*, Don Mill, Oxford University Press.

English, Allan, 2004, *Understanding Military Culture: A Canadian Perspective*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press.

Inwood, Gregory, 2005, *Continentalizing Canada: The Politics and Legacy of the Macdonald Royal Commission*, Toronto, University of Toronto Press.

Irwin, Rosalind (dir.), 2001, *Ethics and Security in Canadian Foreign Policy*, Vancouver, University of British Columbia Press.

Melakopides, Costas, 1998, *Pragmatic Idealism: Canadian Foreign Policy, 1945-1995*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press.

Simpson, Erika, 2001, *NATO and the Bomb: Canadian Defenders Confront Critics*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press.

Sloan, Elinor, 2002, *The Revolution in Military Affairs: Implications for Canada and NATO*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press.